




CRECQ

Conseil régional de
l'environnement du
Centre-du-Québec

 Environnement
Canada Environment
Canada



ÉCOACTION
Environnement Canada • Environment Canada
Aider les collectivités à créer un environnement sain
Helping communities create a healthy environment

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

Grande-tourbière-de-Villeroy – La campagne de sensibilisation se poursuivra jusqu'au printemps.

Le 2 mars 2006. Grâce à une contribution financière de 15 000\$ d'Environnement Canada, par l'intermédiaire de son programme ÉcoAction, le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) ira bientôt rencontrer les principales associations de chasseurs et de quadistes (VTT) de la région qui fréquentent la Grande-tourbière-de-Villeroy afin de les sensibiliser à l'importance et à la fragilité de ce milieu naturel exceptionnel. Ces rencontres de sensibilisation s'inscrivent dans le cadre du projet de protection et de mise en valeur de la Grande-tourbière-de-Villeroy. Elles visent à inciter les chasseurs et quadistes à pratiquer leur loisir préféré tout préservant l'intégrité des milieux humides, dont en particulier la Grande-tourbière-de-Villeroy qui joue un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité en région et la régularisation du débit des cours d'eau environnants.

Il est reconnu par la Fédération Québécoise des Clubs Quads qu'une pratique abusive ou inappropriée du quad (ou VTT), tout comme d'autres activités sportives motorisées ou non, peut entraîner des impacts néfastes sur la végétation et la faune des milieux humides. En contrepartie, nous savons qu'il est toujours possible de s'amuser et de pratiquer de tels sports en nature tout en préservant les milieux naturels fragiles. C'est dans cette optique que s'inscrit la démarche du CRECQ.

Rappelons que le projet de protection et de mise en valeur de cette tourbière a été initié en 2004 par un comité consultatif composé, entre autres, de représentants de la MRC de l'Érable, de la municipalité de Villeroy, du CRECQ et de représentants de trois ministères québécois : Développement durable, Environnement et Parcs, Ressources naturelles et Faune, et Transports. Ce projet concerne, en premier lieu, les lots publics de la tourbière où des sentiers écologiques ont déjà été aménagés. À long terme, la tourbière, située au sud-est de l'autoroute 20 à la hauteur de la municipalité de Villeroy, représente une opportunité intéressante pour le développement de l'écotourisme en région.

Jusqu'à maintenant, la campagne de sensibilisation a permis de rencontrer individuellement une trentaine de propriétaires de terrains adjacents aux lots publics de la tourbière. Ces propriétaires ont tous reçu un « cahier du propriétaire » personnalisé contenant de nombreuses informations sur ce milieu naturel et les enjeux liés à sa conservation.

Pour plus d'informations sur ce projet, communiquez avec Éric Perreault du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec au (819) 475-1048.

Source : Éric Perreault
Chargé de projet
(819) 475-1048